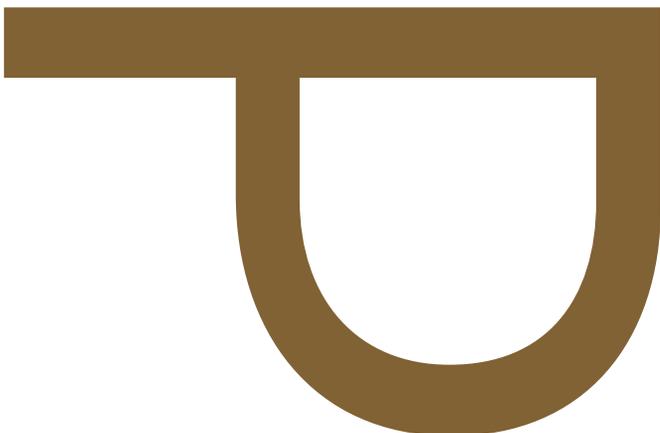
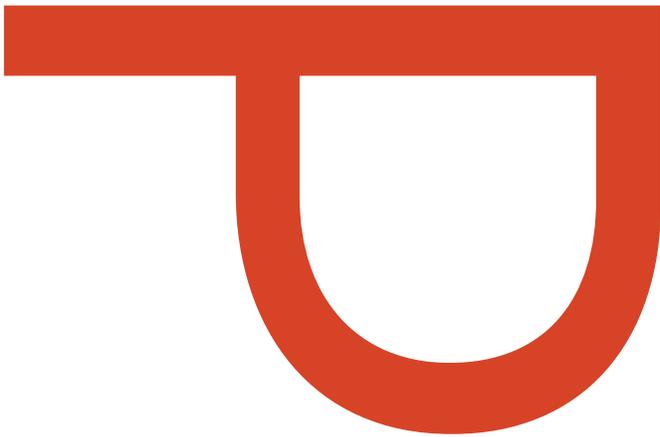
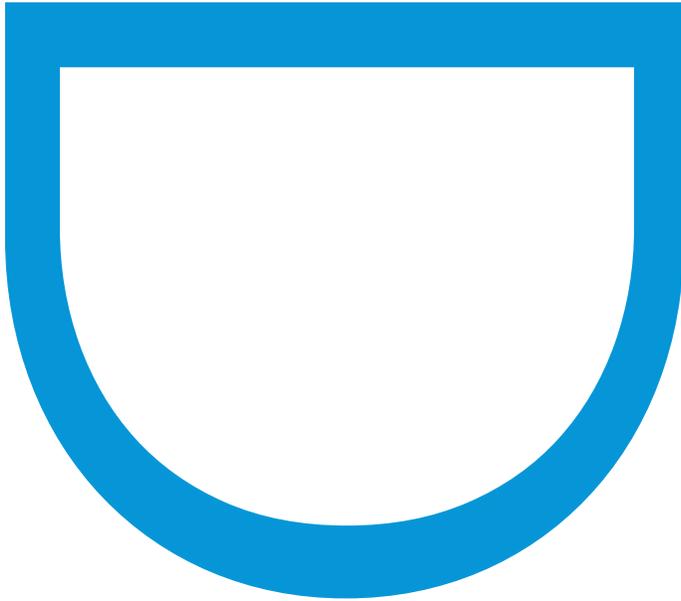




Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Rapport annuel
2024-2025

DROIT DE PRÊT PUBLIC

Activités de la
Commission du DPP et
du Programme du DPP



150, rue Elgin
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8
1-800-521-5721 ou
613-566-4378
dpp@conseildesarts.ca
www.droitdepretpublic.ca

juin 2025

Commission du droit de prêt public

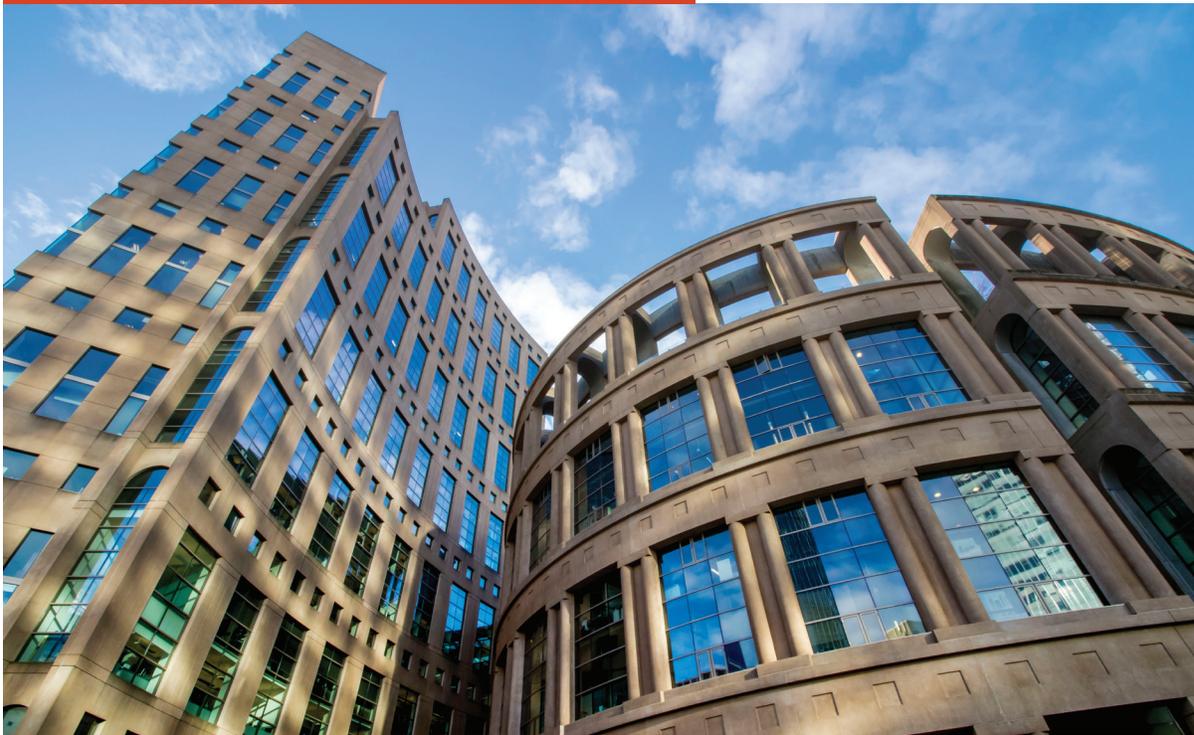
RAPPORT ANNUEL

de la Commission du DPP et
du Programme du DPP

2024-2025

CÉLÉBRATION DES 30 ANS DE LA SUCCURSALE PRINCIPALE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VANCOUVER 1995-2025

Vancouver accueille l'un des édifices les plus facilement reconnaissables du Canada. Depuis qu'elle a ouvert ses portes au public en mai 1995, la bibliothèque centrale de Vancouver est devenue une grande source de fierté pour la Ville. À la fois plaque tournante de l'information et agora civique, elle a été utilisée comme lieu de tournage pour plusieurs films et séries télévisées. Hommage intentionnel au Colisée de Rome, sa façade relie un bloc central de neuf étages à un mur curviligne qui accueille des espaces d'étude individuels. Le design de l'immeuble a été avalisé par un vote public, recueillant 70 % des voix dans le cadre d'un référendum initial parrainé par la Ville de Vancouver.



Le plan gagnant a été soumis par la sommité mondiale de l'architecture Moshe Safdie, de concert avec DA Architects. C'est ainsi que tout un îlot urbain s'est métamorphosé pour devenir Library Square, un lieu qui comprend également une tour de bureaux de 21 étages abritant des bureaux du gouvernement fédéral et une quantité généreuse d'espaces ouverts au niveau du sol. La population locale et les touristes s'y retrouvent régulièrement lors d'événements comme le festival littéraire annuel Word Vancouver, lancé en 1995 sous le nom de Word On The Street.

Photo : Bibliothèque publique de Vancouver

Table des matières

Reconnaissance des territoires	7
À propos du Programme du droit de prêt public	9
Membres et personnel	11
Message de la directrice et chef de la direction	12
Message de la présidente	14
Message du secrétaire général	16
Commentaires sur le rapport statistique	18
Rapport statistique des activités	20

CÉLÉBRATION DES 30 ANS DE LA SUCCURSALE PRINCIPALE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VANCOUVER 1995-2025



Photo : Bibliothèque publique de Vancouver

Avec ses 21 succursales, la Bibliothèque publique de Vancouver est le réseau de bibliothèques publiques le plus vaste de la Colombie-Britannique et le plus visité par habitant au Canada. Sa vision globale en est une d'une ville plus informée, engagée et connectée. En 2024, la Bibliothèque publique de Vancouver a enregistré près de 6,5 millions de visites, et pas moins de 9,5 millions de prêts d'articles physiques ou numériques. Figurant parmi les structures les plus emblématiques conçues au cours de la longue carrière de l'architecte visionnaire Moshe Safdie, la bibliothèque centrale est le noyau de la Bibliothèque publique de Vancouver. L'important cabinet vancouverois DA Architects a dirigé les travaux de construction, qui ont duré plus de deux ans. Le projet de construction s'est avéré le plus important de l'histoire de la ville tant sur le plan de l'envergure qu'en termes de coût total (environ 107 millions de dollars). Des baux à long terme signés avec le gouvernement provincial pour les étages supérieurs de la bibliothèque ont été en vigueur jusqu'en 2015 et ont compensé les coûts associés à ce projet de construction ambitieux.



Reconnaissance des territoires

Le Conseil des arts du Canada reconnaît que le territoire sur lequel nos bureaux sont situés est le territoire non cédé et non revendiqué de la Nation algonquine anishinaabe dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux.

Le Conseil reconnaît que les Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Nous saluons leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et nous nous engageons à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de notre nation hôte.

Le Conseil respecte et affirme les droits fondamentaux et issus de traités de tous les peuples autochtones de l'ensemble de ce territoire. Il souscrit et continuera de souscrire aux engagements que nous avons pris envers les nations et peuples autochtones quant à la reconnaissance de l'autodétermination et de la souveraineté.

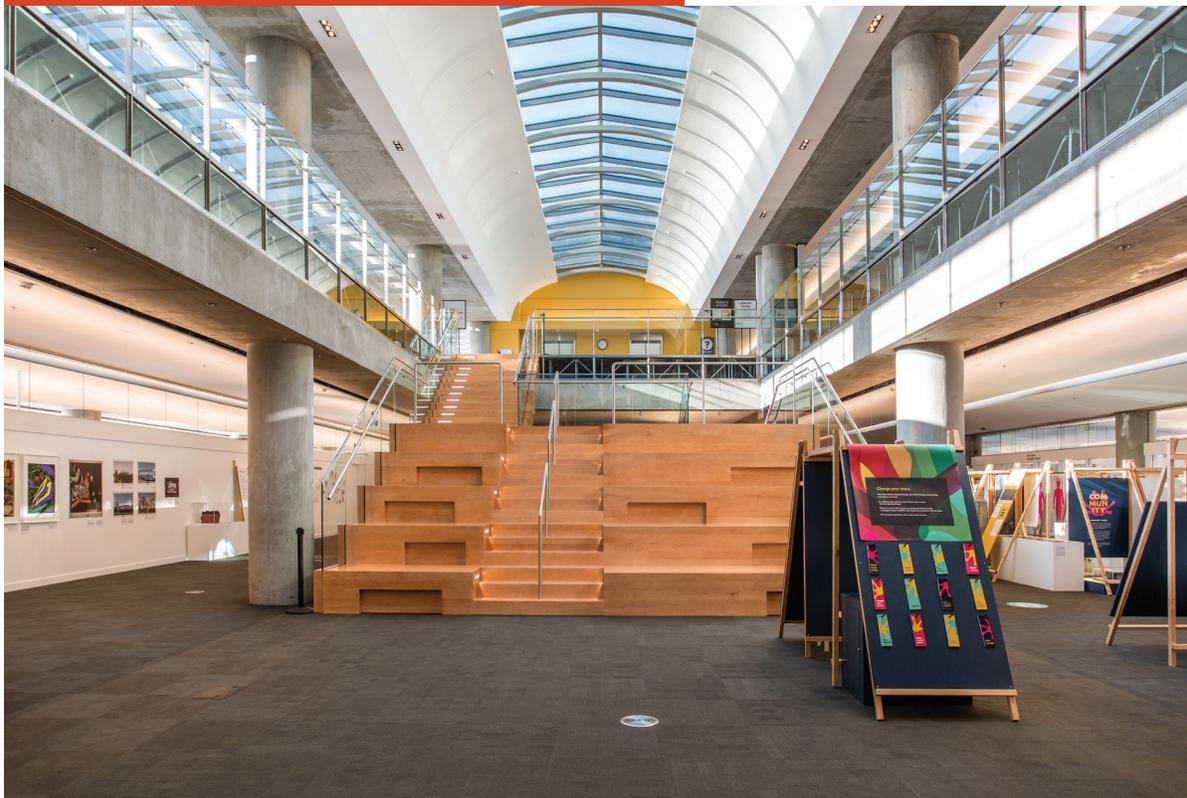
Le Conseil reconnaît aussi l'oppression historique exercée sur les territoires, les cultures et les premiers peuples de ce qui est appelé aujourd'hui le Canada et il croit ardemment que les arts contribuent au processus de guérison et de décolonisation que nous poursuivons ensemble.

Cette reconnaissance territoriale a été rédigée par des membres de la communauté algonquine, et le Conseil les remercie de leur générosité et de leur collaboration.

CÉLÉBRATION DES 30 ANS DE LA SUCCURSALE PRINCIPALE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VANCOUVER 1995-2025

La succursale centrale accueille une impressionnante collection d'œuvres contemporaines qui présente un survol des plus célèbres artistes de Vancouver des années 1960 à aujourd'hui. En plus des pièces tirées de la collection d'art public de la Ville, plus de 50 œuvres appartenant à la Banque d'art du Conseil des arts sont exposées à long terme, dont plusieurs œuvres par le collectif d'art conceptuel innovateur N.E Thing Co. Ltd. (NETCO).

Photo : Bibliothèque publique de Vancouver



Les gens qui visitent la bibliothèque se voient remettre une carte gratuite qui les dirige vers différents points à l'intérieur de la bibliothèque dans le cadre d'une visite sans guide. Parmi les œuvres qui y sont exposées, mentionnons les nombreux clichés qui mettent en lumière la riche tradition photographique de Vancouver ainsi qu'un survol de l'art autochtone contemporain qui est présenté aux 8^e et 9^e étages.

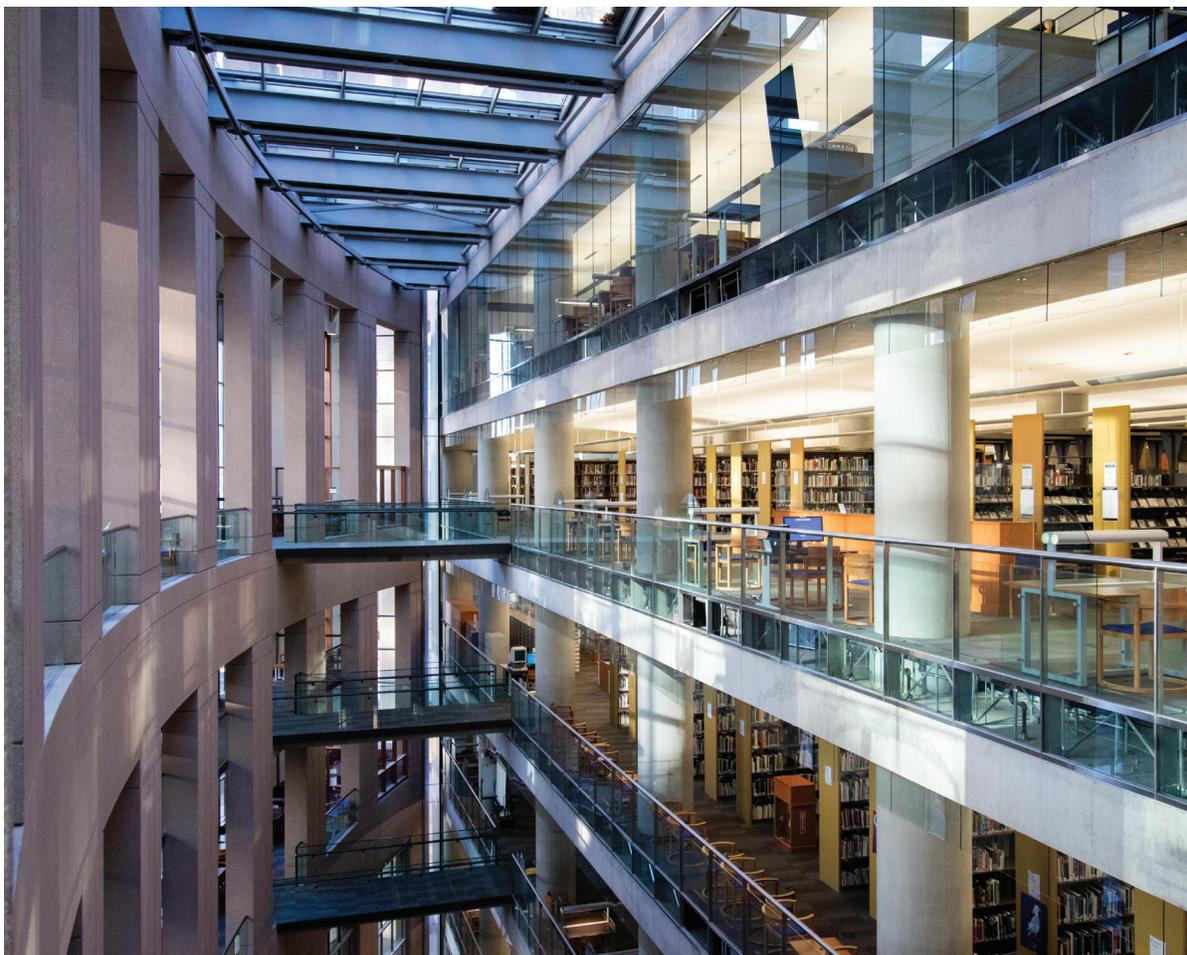
À propos du Programme du droit de prêt public

Le Programme du droit de prêt public (DPP) du Canada a été créé en 1986 et offre depuis une compensation annuelle aux autrices et auteurs pour la disponibilité de leurs livres dans les bibliothèques publiques. Les autrices et auteurs du Canada sont invités à inscrire leurs titres auprès du Programme pendant la période d'inscription, qui s'étend du 15 février au 1er mai de chaque année. Les œuvres littéraires (roman, poésie, théâtre, essai et livre jeunesse) et les études de divers genres peuvent être admissibles au Programme. Les contributions écrites originales, l'illustration, la photographie, la traduction et la narration, à titre d'apport à un titre inscrit, sont admissibles à un paiement. Les titres font l'objet d'une recherche annuelle dans un groupe sélectionné de réseaux de bibliothèques publiques à travers le Canada en vue de calculer les paiements aux créatrices et créateurs.

Les paiements, dont le seuil est établi à 50 \$, sont déterminés en fonction de la présence des titres admissibles dans l'échantillonnage annuel des bibliothèques publiques. Le taux de rémunération accordé à un titre admissible est déterminé en fonction d'une grille de paiements, qui comprend quatre niveaux correspondant au nombre d'années pendant lesquelles un titre a été inscrit au sein du Programme. Tous les ans, le budget disponible, combiné aux résultats de l'échantillonnage des bibliothèques et au nombre de demandes admissibles, servent à déterminer le montant maximum que peut recevoir une personne. En 2024-2025, ce montant s'établissait à 4 500 \$.

La Commission du droit de prêt public (CDPP) est un organisme consultatif permanent du Conseil des arts du Canada. Elle est responsable de la surveillance administrative du Programme et veille au respect des critères d'admissibilité, de la méthodologie d'échantillonnage et des politiques générales du Programme. La CDPP est constituée de membres faisant partie des deux communautés linguistiques officielles qui fournissent une expertise et prodiguent des conseils au Programme en leur qualité d'autrices et auteurs, d'éditrices et éditeurs, de bibliothécaires et de représentantes et représentants du gouvernement.

CÉLÉBRATION DES 30 ANS DE LA SUCCURSALE PRINCIPALE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VANCOUVER 1995-2025



À peine a-t-il traversé l'entrée au rez-de-chaussée de la bibliothèque que le public se voit proposer une grande sélection d'ouvrages créés à l'échelle locale et publiés par le milieu de l'édition indépendante. Ces livres ont la place d'honneur dans un présentoir impressionnant qui est constamment regarni et qui reflète l'engagement profond de la Bibliothèque publique de Vancouver à l'égard des autrices et auteurs de la région. Au centre de l'immeuble, une série d'escaliers mécaniques transportent les usagères et usagers de la bibliothèque entre les neuf niveaux. Le niveau 3 accueille l'Inspiration Lab de la bibliothèque centrale, qui comprend des cabines d'enregistrement numérique, le studio d'enregistrement Terry McBride et des installations qui permettent de convertir le matériel vidéo et audio en formats numériques.

Photo : Bibliothèque publique de Vancouver

Membres et personnel

(au 31 mars 2025)

Commission

Catherine Leroux (présidente)
ÉCRIVAINNE

Laurie D. Graham (vice-présidente)
ÉCRIVAINNE

Marc-André Audet
ÉDITEUR

David Chariandy
ÉCRIVAIN

Bilal Hashmi
TRADUCTEUR

Charles Leblanc
ÉCRIVAIN

Ruth Linka
ÉDITRICE

Pilar Martinez
BIBLIOTHÉCAIRE

David A. Robertson
ÉCRIVAIN

Sylvie Thibault
BIBLIOTHÉCAIRE

Serge Patrice Thibodeau
ÉCRIVAIN

Richard Davis (membre d'office)
DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE
CANADIEN

Mélanie Dumas (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC

Karin MacLeod (membre d'office)
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Joanne Larocque-Poirier
(membre d'office)
CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Comité exécutif

Catherine Leroux, QC (présidente)

Laurie D. Graham, ON
(vice-présidente)

Marc-André Audet, QC

Bilal Hashmi, ON

Charles Leblanc, MB

Ruth Linka, BC

Pilar Martinez, AB

Sylvie Thibault, QC

Personnel

Peter Schneider (secrétaire général)

Lori Knoll (analyste de programme)

Céline Gratton (coordonnatrice)

Ashley Cenatus
(adjointe administrative)

Message de la directrice et chef de la direction



Le Programme du droit de prêt public est sous la responsabilité du Conseil des arts du Canada depuis 1986, date à laquelle un programme canadien a été créé. Je suis ravie de voir, année après année, la pertinence et l'importance continues du programme. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin des arts et de la littérature pour nous rassembler, nous aider à mieux nous comprendre et montrer au monde qui nous sommes.

Au cœur du Programme du droit de prêt public du Conseil des arts du Canada se trouve la Commission du droit de prêt public, qui est composée d'autrices et auteurs, de traductrices et traducteurs, d'éditrices et éditeurs et de bibliothécaires des deux langues officielles. J'aimerais profiter de l'occasion pour reconnaître l'excellent travail de la Commission et de sa présidente, Catherine Leroux, avec qui c'est toujours un plaisir de collaborer.

Les bibliothèques publiques, et les richesses qu'elles contiennent, nous aident à créer des liens à l'échelle de notre vaste pays, au sein de communautés de toutes tailles, qu'elles soient urbaines, suburbaines, rurales ou isolées. Les bibliothèques publiques du Canada sont un lieu d'exploration, de découvertes et d'inspiration quotidiennes, et leurs collections sont accessibles gratuitement à toutes et à tous.

Depuis près de 40 ans, le Programme du droit de prêt public contribue à renforcer les liens entre les arts, la littérature et les Canadiennes et Canadiens, qui lisent et écoutent les histoires du pays. Le programme bénéficie désormais de la plus vaste portée de son histoire, grâce à un échantillonnage de collections sélectionnées dans des bibliothèques de chaque province et territoire pour trouver les livres imprimés, les livres numériques et les livres audio admissibles, créés dans de nombreuses langues différentes.

Le Programme du droit de prêt public a évolué et s'est développé au cours des décennies qui ont suivi sa création. Grâce aux voix des autrices et auteurs et des talents littéraires dont les œuvres sont disponibles dans les bibliothèques, la population canadienne peut améliorer sa compréhension de soi et des autres et célébrer ce que le Canada a de meilleur à offrir.

Je suis fière du soutien continu que le Programme du droit de prêt public apporte aux créatrices et créateurs littéraires. Grâce à son apport économique direct aux autrices et auteurs en activité, le Conseil des arts du Canada reconnaît que l'accès gratuit à leurs œuvres au sein du réseau des bibliothèques est une contribution essentielle dans la vie des Canadiennes et Canadiens.

Michelle Chawla

Directrice et chef de la direction, Conseil des arts du Canada

Message de la présidente

Je suis la fille d'une bibliothécaire. Ma mère me corrigerait dès cette première phrase : son titre exact était « technicienne en bibliothèque », mais c'est tellement moins poétique. J'ai donc, depuis l'enfance, un lien presque familial avec ces lieux feutrés et infinis. J'ai appris à aimer l'odeur des livres, les chuchotements à travers les rayonnages, les mondes imaginaires. J'ignore si cela a contribué à faire de moi une autrice, mais ç'a certainement fait de moi une lectrice.

Plus tard, j'ai moi-même travaillé comme commis à la bibliothèque de l'université que je fréquentais. C'est là que j'ai vraiment pris la mesure des possibilités que recelaient ces réseaux interconnectés, grâce au système de prêts entre bibliothèques. Toutes les semaines, j'effectuais l'emprunt de volumes venus de l'autre bout du continent, qui avaient trouvé leur lectrice ou lecteur. Je suis retournée à cet endroit dernièrement, et j'ai retrouvé intacte cette sensation d'immensité, physique et idéale.

Je vois les bibliothèques comme des accordéons. En apparence limitées, elles se déploient à l'infini pour offrir le savoir et la beauté qu'elles contiennent. Mais elles offrent bien plus que des livres, comme en témoignent la multitude de services qu'elles proposent à leurs communautés et la multitude de raisons qui poussent les personnes à les fréquenter. En ces temps incertains, les bibliothèques deviennent un refuge, parfois vital, pour les corps et les esprits. Pour tous les corps et tous les esprits, devrais-je dire, puisque, comme me le rappelait récemment une bibliothécaire de Moncton, « on ne refuse personne »? On ne refuse personne. Quelle institution, en 2025, maintient encore une telle ouverture? Les autrices canadiennes et auteurs canadiens peuvent se vanter d'écrire pour tout le monde, parce que nos bibliothèques sont ouvertes à tout le monde.

Le Programme du droit de prêt public aussi s'ouvre de plus en plus; en 2024, il a accueilli près de mille nouvelles personnes participantes. Ces autrices et auteurs, traductrices et traducteurs, illustratrices et illustrateurs et autres artistes du livre viennent grossir les rangs d'un programme qui se situe au plus beau carrefour qu'on puisse imaginer, là où se rencontrent les personnes qui aiment les livres, celles qui les diffusent et celles qui les créent. Il permet d'honorer la créativité des artistes, d'affirmer la valeur de leur travail pour les citoyennes et citoyens et de reconnaître la relation qui les unit. Le droit de prêt public est une manifestation de cette solidarité qui se construit autour des livres, indépendamment des écarts géographiques, sociaux ou économiques. Et en ce moment, toutes les manifestations de solidarité sont à célébrer; tous les ponts qui peuvent réduire les écarts sont des victoires.

Catherine Leroux

Présidente, Commission du droit de prêt public

CÉLÉBRATION DES 30 ANS DE LA SUCCURSALE PRINCIPALE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VANCOUVER 1995-2025

Le carrefour du rez-de-chaussée est protégé des éléments et offre l'abri au public qui fait la file chaque matin en attendant l'ouverture de la succursale centrale, un rituel qui est aujourd'hui bien ancré dans la vie quotidienne du centre-ville. Les gens peuvent aussi venir ici pour acheter un café ou une pointe de pizza sans avoir à quitter le Library Square.

Photo : Bibliothèque publique de Vancouver



Message du secrétaire général

Fondé en 1986, le Programme du droit de prêt public du Conseil des arts du Canada approche à grands pas de son 40^e anniversaire et le travail de la Commission du droit de prêt public (DPP) est tout aussi pertinent aujourd'hui. Durant la dernière année, la Commission a accueilli deux membres pouvant voter : Ruth Linka, de Victoria, en Colombie-Britannique, s'est jointe à la Commission en tant que représentante des éditeurs anglophones et l'auteur David A. Robertson, de Winnipeg, au Manitoba, a été admis à titre de représentant des auteurs anglophones.

En tant qu'assemblée permanente chargée de la supervision de haut niveau des méthodes, des critères et des paramètres de paiement du programme, la Commission du DPP a décidé, durant l'année écoulée, de fixer une limite au nombre de nouveaux titres qu'un individu peut soumettre chaque année lors de la période d'inscription ouverte, qui, en 2025, s'est étalée du 15 février au 1^{er} mai. Le Programme du DPP a toujours eu pour objectif de soutenir le travail créatif d'individus vivants en leur offrant une indemnisation pour l'accès public à leurs œuvres dans les bibliothèques publiques. Une limite annuelle de 20 nouveaux titres par personne permettra ainsi d'administrer efficacement les nouvelles demandes, tout en assurant que des vagues de demandes non admissibles ne déferleront pas dans les années à venir tandis que l'édition générée par l'IA continue de prendre de l'ampleur.

Ce rapport annuel comporte une série de dessins récents de Daniel Rotsztain, dont les élégantes illustrations continuent d'enrichir notre travail. Nous célébrons également le 30^e anniversaire de la Bibliothèque centrale de Vancouver, qui a ouvert ses portes au public en mai 1995. La VPL, comme on l'appelle dans le milieu des bibliothèques, a été une fidèle défenseure du Programme du DPP depuis le début. Parmi les anciennes et anciens bibliothécaires en chef, citons Paul Whitney, Sandra Singh (les deux membres pouvant voter de la Commission du droit de prêt public) et Christina de Castell, dont les recherches dans le domaine du DPP et de l'édition électronique sont reconnues dans le monde entier. Les remerciements du Programme du DPP à la VPL ne seraient pas complets sans saluer la contribution inestimable de Janet Horne, qui nous a donné accès au catalogue de la VPL lors de l'exercice annuel d'échantillonnage des catalogues de bibliothèque pendant maintes années.

L'été dernier, l'administration du Programme du DPP a franchi une nouvelle étape importante : le Programme du DPP dispose pour la première fois d'une analyste de programme attitrée qui dirigera de nombreux aspects techniques de la prestation

du programme, notamment l'exercice annuel d'échantillonnage des catalogues de bibliothèque et les rapports statistiques. Je suis très heureux que Lori Knoll, forte de plus de 15 ans d'expérience au sein des programmes littéraires du Conseil des arts du Canada, ait rejoint l'équipe.

Au cours de la dernière année, les domaines de la création, de l'édition et de la bibliothéconomie dans les collectivités des deux langues officielles ont lancé un appel remarquable, soutenu et unifié en faveur d'un soutien accru du Programme du DPP canadien. En particulier, la Fédération canadienne des associations de bibliothèques (FCAB) a donné son appui explicite sous la forme d'un énoncé de position publié en 2024, soulignant son importance en tant que soutien à la culture canadienne et le fait qu'il est financé directement par le gouvernement fédéral et non par les bibliothèques individuelles.

Ces efforts sont très estimés et sont renforcés par l'engagement de longue date du Conseil des arts du Canada à assurer la vitalité et l'efficacité du modèle du Programme et à faire en sorte que la Commission du DPP continue à jouer son rôle d'intendance essentiel en ces temps de changement.

Peter Schneider

Gestionnaire du Programme et secrétaire général de la Commission du DPP

Commentaires sur le rapport statistique

Le rapport de la 39^e année du Programme de droit de prêt public (DPP) donne un aperçu de l'incidence des ressources budgétaires évolutives, du respect des critères de programme, des résultats continus de l'application de la grille de paiements et des seuils de paiement minimaux et maximaux.

Les chiffres contenus dans le présent rapport reflètent les données du Programme au 7 janvier 2025, sur lesquelles les paiements de février 2025 ont été basés. Ils ont été compilés à partir d'un système qui reflète en temps réel les changements continus apportés à ces informations, y compris l'ajout, le retrait et la mise à jour des personnes inscrites au programme, des titres, des contributions et des paiements. Par conséquent, ces chiffres peuvent différer légèrement des chiffres qui figurent dans d'autres tableaux produits à d'autres dates.

Conformément à la pratique habituelle, les statistiques reposent sur trois éléments : le nombre de personnes inscrites, le nombre de titres et les paiements. Cette année, l'enveloppe de paiement total du Programme du DPP a augmenté à 14 788 470 \$. Au total, 529 dossiers de personnes inscrites ont été fermés en 2024 pour les raisons suivantes : la limite de 25 ans sur les inscriptions actives a été atteinte, aucun titre n'avait été découvert après cinq ans de recherche ou les personnes sont décédées. Parallèlement, 943 nouvelles personnes se sont inscrites au DPP pour la première fois en 2024. Le nombre de personnes inscrites s'établit maintenant à 21 250. Le nombre de personnes actives devrait augmenter au cours des prochaines années, car les nouvelles personnes qui s'inscrivent au DPP chaque année sont plus nombreuses que celles qui perdent le statut de personne participante active.



Le nombre de paiements émis par le Programme est passé de 18 247 à 18 465 cette année. Comme dans les années précédentes, le paiement minimal fourni par le Programme a été de 50 \$. Pour la sixième année consécutive, le paiement maximal pour une personne s'établit à 4 500 \$. Comparativement à l'année dernière, le paiement moyen a légèrement fléchi, passant de 806 \$ à 801 \$ et le paiement médian par personne, lui, est passé de 399,91 \$ à 399,56 \$. Le paiement maximal par titre (8 x le tarif de référence de catégorie I) a diminué et est passé de 492,24 \$ à 491,76 \$.

Les livres audio sont admissibles au Programme du DPP depuis 2019. Cette année, 606 nouveaux livres audio admissibles ont été inscrits; de ce nombre, 359 ont été trouvés en bibliothèque et ont généré des paiements totalisant 44 749 \$. Depuis les quatre dernières années, les nouveaux livres audio admissibles représentent en moyenne 11 % de tous les nouveaux titres soumis chaque année, 8 % des nouveaux titres admissibles trouvés en bibliothèque et 4 % du total annuel payé pour les nouveaux titres.

Depuis 2018, la Commission du DPP a réussi à concevoir et à mettre en œuvre une approche élargie d'échantillonnage des catalogues des bibliothèques. En 2024, les titres créés dans toutes les langues ont été recherchés dans les catalogues de 39 réseaux de bibliothèque distincts à l'échelle du Canada, et chaque province et territoire était représenté.

Les termes « personne » ou « personne inscrite » désignent une créatrice ou un créateur. Ces termes comprennent les autrices et auteurs, les traductrices et traducteurs, les illustratrices et illustrateurs, les photographes, les narratrices et narrateurs et les directrices et directeurs de rédaction. Une « nouvelle personne » désigne une créatrice inscrite ou un créateur inscrit au Programme du DPP pour la première fois ou qui est de retour après une interruption de participation.

Les termes « anglophone » et « francophone » désignent la langue officielle de correspondance choisie par la personne pour le Programme du DPP. Elle ne correspond pas nécessairement à la langue principale de la personne ni à la langue ou aux langues de ses titres.

Rapport statistique des activités

Survol de la 39^e année du Programme du DPP

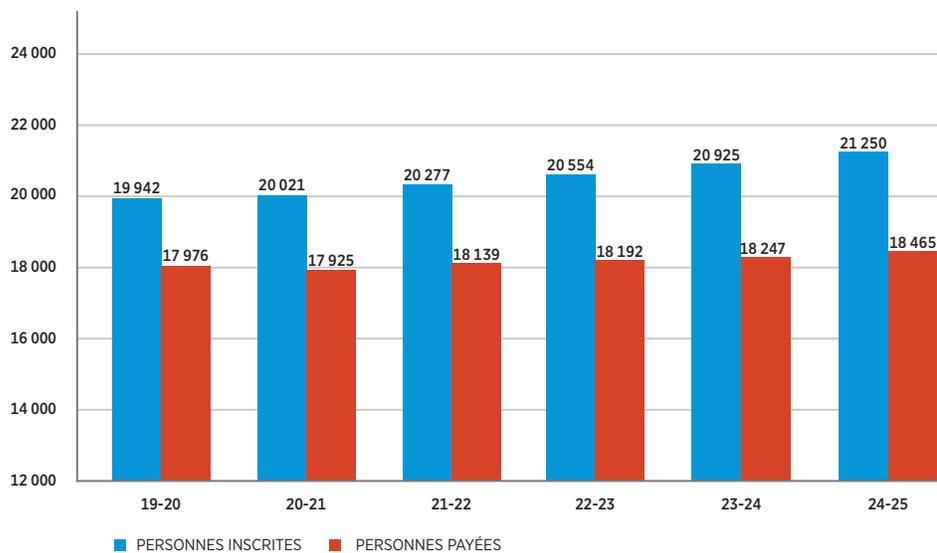
	2023-2024	2024-2025	Variation
Personnes inscrites au programme	20 925	21 250	1,55 %
Personnes ayant reçu un paiement	18 247	18 465	1,19 %
Titres inscrits	95 701	97 101	1,46 %
Titres admissibles	94 992	96 282	1,36 %
Titres payés	84 583	85 875	1,53 %
Somme versée aux personnes	14 698 765 \$	14 788 470 \$	0,61 %
Paiement moyen par personne	806,00 \$	801,00 \$	-0,62 %
Paiement minimum	50,00 \$	50,00 \$	0,00 %
Paiement médian	399,91 \$	399,56 \$	-0,09 %
Paiement maximum	4 500,00 \$	4 500,00 \$	0,00 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie I)	492,24 \$	491,76 \$	-0,10 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie II)	393,76 \$	393,44 \$	-0,08 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie III)	344,56 \$	344,24 \$	-0,09 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie IV)	246,08 \$	245,92 \$	-0,07 %

Nouvelles personnes (2024-2025)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nouvelles personnes inscrites			
Anglophones			558
Francophones			385
Total	848	1306	943
Nouvelles personnes ayant reçu un paiement			
Anglophones			433
Francophones			314
Total	669	831	747
Montants payés aux nouvelles personnes			
Anglophones			168 119 \$
Francophones			120 409 \$
Total	232 822 \$	335 590 \$	288 528 \$

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Personnes inscrites et personnes payées (2019-2025)



Aperçu historique (1986-2025)

		Personnes inscrites	Personnes ayant reçu un paiement	Paiement moyen	Paiement médian	Titres admissibles	Titres ayant reçu un paiement	Valeur maximale par titre	Total versé
86-87	1	4 553	4 377	628 \$	N/A	14 138	N/A	400,00 \$	2 747 949 \$
87-88	2	5 638	5 200	670 \$	N/A	18 611	N/A	390,00 \$	3 484 988 \$
88-89	3	6 713	5 718	694 \$	N/A	22 519	N/A	400,00 \$	3 970 947 \$
89-90	4	7 153	6 405	729 \$	N/A	24 954	N/A	400,00 \$	4 667 214 \$
90-91	5	7 681	6 962	772 \$	N/A	27 192	24 065	420,00 \$	5 371 927 \$
91-92	6	8 125	7 699	805 \$	N/A	30 340	26 672	432,50 \$	6 200 426 \$
92-93	7	8 801	8 393	821 \$	N/A	32 744	29 461	437,00 \$	6 890 845 \$
93-94	8	9 689	9 082	684 \$	N/A	34 589	32 194	363,00 \$	6 212 600 \$
94-95	9	10 274	9 604	651 \$	N/A	37 168	34 405	339,00 \$	6 251 784 \$
95-96	10	10 555	10 172	598 \$	N/A	39 539	36 525	313,00 \$	6 077 961 \$
96-97	11	11 262	10 730	559 \$	N/A	41 909	38 877	293,50 \$	6 000 406 \$
97-98	12	11 557	11 151	720 \$	N/A	44 360	40 781	390,00 \$	8 030 000 \$
98-99	13	11 986	11 602	695 \$	N/A	46 928	42 785	378,00 \$	8 059 252 \$
99-00	14	12 523	12 148	663 \$	N/A	49 332	45 655	344,50 \$	8 052 114 \$
00-01	15	13 041	12 740	679 \$	N/A	52 123	48 346	352,50 \$	8 650 376 \$
01-02	16	13 546	13 269	727 \$	N/A	55 443	50 878	367,50 \$	9 653 043 \$
02-03	17	14 205	13 889	694 \$	357 \$	58 973	53 532	348,50 \$	9 639 776 \$
03-04	18	14 792	14 435	619 \$	326 \$	61 175	56 243	296,70 \$	8 938 460 \$
04-05	19	15 347	14 441	621 \$	302 \$	63 988	54 776	301,70 \$	8 962 741 \$
05-06	20	15 899	14 972	601 \$	287 \$	67 142	57 709	287,35 \$	9 001 099 \$
06-07	21	16 414	15 417	588 \$	281 \$	70 090	59 979	281,05 \$	9 062 476 \$
07-08	22	17 028	15 993	570 \$	280 \$	73 075	62 631	268,10 \$	9 115 095 \$
08-09	23	17 532	16 514	600 \$	292 \$	76 542	65 345	280,00 \$	9 901 024 \$
09-10	24	18 157	17 058	583 \$	296 \$	78 768	68 287	348,60 \$	9 939 089 \$
10-11	25	18 692	17 487	566 \$	282 \$	81 663	70 865	339,22 \$	9 901 337 \$
11-12	26	19 265	17 885	555 \$	269 \$	85 196	72 870	336,0 \$	9 921 248 \$
12-13	27	19 825	18 186	537 \$	262 \$	88 300	74 246	336,70 \$	9 766 310 \$
13-14	28	20 218	18 668	523 \$	237 \$	91 738	77 479	367,99 \$	9 762 247 \$
14-15	29	20 504	16 865	577 \$	275 \$	94 975	80 034	356,30 \$	9 737 850 \$
15-16	30	20 749	17 169	568 \$	269 \$	94 776	82 734	355,60 \$	9 757 774 \$
16-17	31	21 163	17 344	563 \$	264 \$	98 413	85 419	352,10 \$	9 758 100 \$
17-18	32	21 565	17 553	556 \$	254 \$	101 477	87 083	355,25 \$	9 765 635 \$
18-19	33	19 769	17 255	712 \$	353 \$	83 120	75 981	412,30 \$	12 282 713 \$
19-20	34	19 942	17 976	822 \$	401 \$	85 421	78 232	467,88 \$	14 781 301 \$
20-21	35	20 021	17 925	826 \$	406 \$	87 310	79 452	507,76 \$	14 799 693 \$
21-22	36	20 277	18 139	827 \$	403 \$	89 551	81 328	503,68 \$	14 999 663 \$
22-23	37	20 554	18 192	814 \$	403 \$	91 712	82 673	485,36 \$	14 799 642 \$
23-24	38	20 925	18 247	806 \$	400 \$	94 992	84 583	492,24 \$	14 698 765 \$
24-25	39	21 250	18 465	801 \$	400 \$	96 282	85 875	491,76 \$	14 788 470 \$

*En 2018-2019, un plafond de 25 ans a été instauré pour les titres inscrits. Par conséquent, 19 692 titres ont été retirés du Programme.

Répartition des paiements

1. Paiements par intervalle et par langue de la personne (2024-2025)

Paiements	Langue	Personnes	% du total des personnes	Somme versée	% du budget total
Seuil non atteint de 0,01 \$ à 49,99 \$	A	1 429	71,49 %		
	F	570	28,51 %		
	A+F	1 999	100,00 %		
De 50,00 \$ à 399,91 \$	A	5 596	30,31 %	1 067 034 \$	7,22 %
	F	3 646	19,75 %	702 241 \$	4,75 %
	A+F	9 242	50,06 %	1 769 275 \$	11,96 %
De 399,57 \$ à 801,00 \$	A	2 487	13,47 %	1 406 688 \$	9,51 %
	F	1 452	7,86 %	842 946 \$	5,70 %
	A+F	3 939	21,33 %	2 249 634 \$	15,21 %
De 801,01 \$ à 999,99 \$	A	606	3,28 %	549 181 \$	3,71 %
	F	420	2,27 %	376 471 \$	2,55 %
	A+F	1 026	5,55 %	925 652 \$	6,26 %
De 1 000,00 \$ à \$1 999,99 \$	A	1 283	6,95 %	1 810 946 \$	12,25 %
	F	1 015	5,50 %	1 419 847 \$	9,60 %
	A+F	2 298	12,45 %	3 230 793 \$	21,85 %
De 2 000,00 \$ à 2 999,99 \$	A	474	2,57 %	1 165 077 \$	7,88 %
	F	388	2,10 %	941 458 \$	6,37 %
	A+F	862	4,67 %	2 106 534 \$	14,24 %
De 3 000,00 \$ à 4 499,99 \$	A	292	1,58 %	1 071 314 \$	7,24 %
	F	235	1,27 %	865 766 \$	5,85 %
	A+F	527	2,85 %	1 937 080 \$	13,10 %
Maximum 4 500,00 \$	A	241	1,31 %	1 084 500 \$	7,33 %
	F	330	1,79 %	1 485 000 \$	10,04 %
	A+F	571	3,10 %	2 569 500 \$	17,38 %
Total avec paiement	A	10 979	59,46 %	8 154 740 \$	55,14 %
	F	7 486	40,54 %	6 633 729 \$	44,86 %
	A+F	18 465	100 %	14 788 469 \$	100 %

La **médiane** est le nombre qui permet de couper la population étudiée en deux groupes égaux. En février 2025, 9 242 personnes (50,06 %) ont reçu 399,56 \$ ou moins. Elles se sont partagé 11,96 % du budget.

Moyenne : En février 2025, le paiement moyen était de 801,00 \$. 13 181 personnes (71,39 %) ont reçu 801,00 \$ ou moins. Elles se sont partagé 27,18 % du budget. 5 284 personnes (28,62 %) ont reçu plus de 801,00 \$. Elles se sont partagé 72,82 % du budget.

Note : Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Répartition des paiements

2. Paiements par province et territoire (2024-2025)

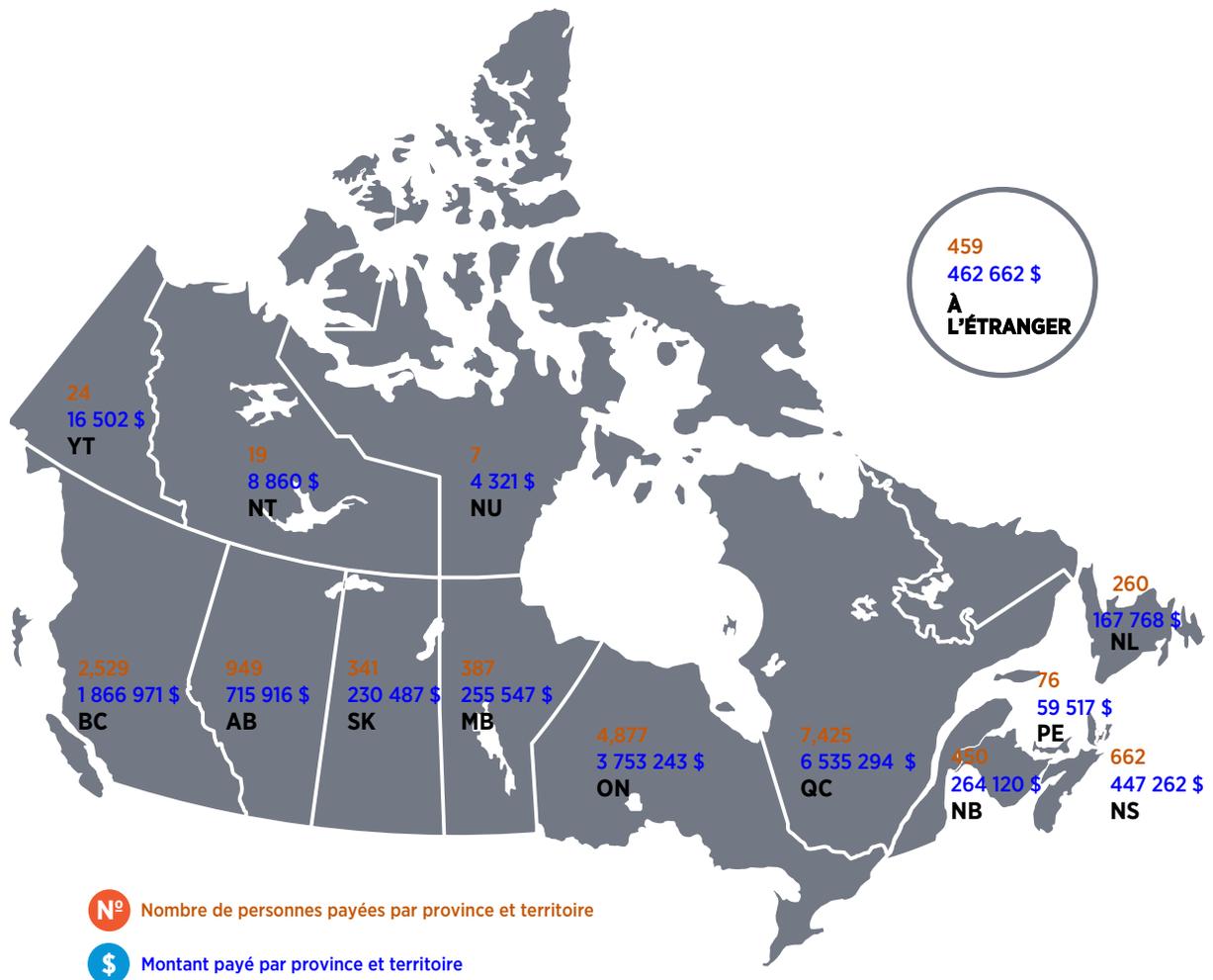
Province / territoire	Personnes inscrites	% du total des personnes inscrites	Nombre de paiements	% du total des personnes payées	% des personnes recevant un paiement	Somme versée	% du budget total
Terre-Neuve-et-Labrador	287	1,35 %	260	1,41 %	90,59 %	167 768 \$	1,13 %
Île-du-Prince-Édouard	90	0,42 %	76	0,41 %	84,44 %	59 517 \$	0,40 %
Nouvelle-Écosse	765	3,60 %	662	3,59 %	86,54 %	447 262 \$	3,02 %
Nouveau-Brunswick	522	2,46 %	450	2,44 %	86,21 %	264 120 \$	1,79 %
Québec	8 276	38,95 %	7 425	40,21 %	89,72 %	6 535 294 \$	44,19 %
Ontario	5 859	27,57 %	4 877	26,41 %	83,24 %	3 753 243 \$	25,38 %
Manitoba	461	2,17 %	387	2,10 %	83,95 %	255 547 \$	1,73 %
Saskatchewan	381	1,79 %	341	1,85 %	89,50 %	230 487 \$	1,56 %
Alberta	1 103	5,19 %	949	5,14 %	86,04 %	715 916 \$	4,84 %
Colombie-Britannique	2 924	13,76 %	2 529	13,70 %	86,49 %	1 866 971 \$	12,62 %
Territoires du Nord-Ouest	20	0,09 %	19	0,10 %	95,00 %	8 860 \$	0,06 %
Yukon	26	0,12 %	24	0,13 %	92,31 %	16 502 \$	0,11 %
Nunavut	7	0,03 %	7	0,04 %	100,00 %	4 321 \$	0,03 %
À l'étranger	529	2,49 %	459	2,49 %	86,77 %	462 662 \$	3,13 %
Total	21 250	100 %	18 465	100 %	86,89 %	14 788 470 \$	100 %

Exemple : En 2024-2025, 86,49 % des personnes de la Colombie-Britannique qui se sont inscrites ont reçu un paiement. Ceci représente 13,70 % des personnes payées. Elles ont reçu 12,62 % du budget des paiements.

Paielements par province et territoire (2024-2025)

18 465
Nombre de personnes payées

14 788 470 \$
Budget total



Croissance du programme : nouveaux titres (2024-2025)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nouveaux titres inscrits				
Anglais				3 830
Français				2 701
Bilingues				33
Autres				143
Total	6 143	6 152	7 105	6 707
Nouveaux titres admissibles				
Anglais				3 363
Français				2 397
Bilingues				28
Autres				100
Total	5 577	5 539	6 396	5 888
Nouveaux titres trouvés dans les bibliothèques sélectionnées				
Anglais				2 269
Français				2 091
Bilingues				21
Autres				11
Total	4 143	3 967	4 628	4 392
Montants payés pour les nouveaux titres				
Anglais				581 627 \$
Français				551 103 \$
Bilingues				3 170 \$
Autres				1 076 \$
Total	1 104 888 \$	1 003 487 \$	1 190 938 \$	1 136 975 \$

Croissance du programme : nouveaux titres - livres audio (2024-2025)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Moyenne (4 ans)
Nouveaux titres inscrits					
Anglais				566	
Français				198	
Bilingues				0	
Autres				29	
Total	686	890	927	793	824
% de tous les nouveaux titres*	11,17 %	14,47 %	13,05 %	11,82 %	12,63 %
Nouveaux titres admissibles					
Anglais				494	
Français				108	
Bilingues				0	
Autres				4	
Total	584	680	799	606	667
% de tous les nouveaux titres*	10,47 %	12,28 %	12,49 %	10,29 %	11,38 %
Nouveaux titres trouvés dans les bibliothèques sélectionnées					
Anglais				269	
Français				90	
Bilingues				0	
Autres				0	
Total	289	338	406	359	348
% de tous les nouveaux titres*	6,98 %	8,52 %	8,77 %	8,17 %	8,11 %
Montants payés pour les nouveaux titres					
Anglais				33 263 \$	
Français				11 485 \$	
Bilingues				0 \$	
Autres				0 \$	
Total	33 786 \$	40 409 \$	50 859 \$	44 749 \$	42 451 \$
% de tous les nouveaux titres*	3,06 %	4,03 %	4,27 %	3,94 %	3,82 %

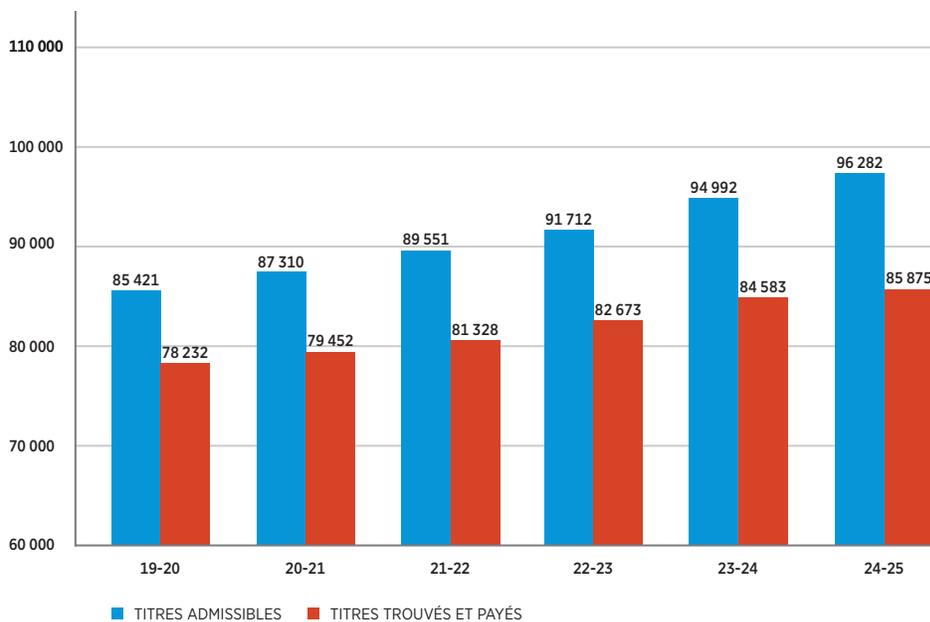
*Le % que les nouveaux livres audio représentent dans l'ensemble des nouveaux titres (formats papier, numérique et audio).

Nouveaux titres admissibles par langue et par catégorie (2024-2025)

Catégorie	Anglais	Français	Bilingues	Autres	Total	% du total des titres
Jeunesse	795	988	14	18	1 815	30,83 %
Fiction	1 567	906	1	59	2 533	43,02 %
Poésie	244	151	6	6	407	6,91 %
Théâtre	34	35	2	1	72	1,22 %
Essai*	723	317	5	16	1 061	18,02 %
Total	3 363	2 397	28	100	5 888	
Langue exprimée en % du total des titres admissibles	57,12 %	40,71 %	0,48 %	1,70 %		

* La catégorie « Essai » comprend également les ouvrages savants.

Titres admissibles et titres trouvés et payés (2019-2025)



Titres admissibles par langue

Langue	Année	Nombre de titres	Croissance par rapport à l'année précédente
Anglais	2022-2023	50 212	2,28 %
	2023-2024	51 813	3,19 %
	2024-2025	52 336	1,01 %
Français	2022-2023	39 788	2,67 %
	2023-2024	41 401	4,05 %
	2024-2025	42 186	1,90 %
Bilingue	2022-2023	369	3,94 %
	2023-2024	378	2,44 %
	2024-2025	399	5,56 %
Autre	2022-2023	1 343	-0,44 %
	2023-2024	1 400	4,24 %
	2024-2025	1 361	-2,79 %
Total	2022-2023	91 712	2,41 %
	2023-2024	94 992	3,58 %
	2024-2025	96 282	1,36 %

Titres admissibles trouvés et payés (2024-2025)

Langue	Nombre de titres	Pourcentage
Anglais	44 713	52,07 %
Français	40 060	46,65 %
Bilingue	339	0,39 %
Autre	763	0,89 %
Total	85 875	100 %

Titres admissibles par catégorie et par langue (2024-2025)

Catégorie	Langue	Nombre de titres	% des titres d'une même langue	% de tous les titres de la catégorie	% de tous les titres inscrits
Jeunesse	Anglais	14 129	27,00 %	44,06 %	14,67 %
	Français	17 465	41,40 %	54,47 %	18,14 %
	Bilingue	81	20,30 %	0,25 %	0,08 %
	Autre	390	28,66 %	1,22 %	0,41 %
Total		32 065			33,30 %
Fiction	Anglais	17 307	33,07 %	56,96 %	17,98 %
	Français	12 530	29,70 %	41,24 %	13,01 %
	Bilingue	36	9,02 %	0,12 %	0,04 %
	Autre	509	37,40 %	1,68 %	0,53 %
Total		30 382			31,56 %
Poésie	Anglais	4 285	8,19 %	55,51 %	4,45 %
	Français	3 117	7,39 %	40,38 %	3,24 %
	Bilingue	108	27,07 %	1,40 %	0,11 %
	Autre	210	15,43 %	2,72 %	0,22 %
Total		7 720			8,02 %
Théâtre	Anglais	874	1,67 %	56,17 %	0,91 %
	Français	653	1,55 %	41,97 %	0,68 %
	Bilingue	10	2,51 %	0,64 %	0,01 %
	Autre	19	1,40 %	1,22 %	0,02 %
Total		1 556			1,62 %
Essai*	Anglais	15 741	30,08 %	64,09 %	16,35 %
	Français	8 421	19,96 %	34,29 %	8,75 %
	Bilingue	164	41,10 %	0,67 %	0,17 %
	Autre	233	17,12 %	0,95 %	0,24 %
Total		24 559			25,51 %
Total	Anglais	52 336			54,36 %
	Français	42 186			43,82 %
	Bilingue	399			0,41 %
	Autre	1 361			1,41 %
Total de toutes les catégories		96 282			100,00 %

Exemple : Les 15 741 essais en anglais représentent : 30,08 % de tous les titres admissibles en anglais, 64,09 % de tous les essais et études, et 16,35 % de tous les titres admissibles.

Note : Les pourcentages totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

* La catégorie « Essai » comprend également les ouvrages savants.

CÉLÉBRATION DES 30 ANS DE LA SUCCURSALE PRINCIPALE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VANCOUVER 1995-2025



Photo : Bibliothèque publique de Vancouver

Caché en hauteur, le Jardin Phillips, Hager and North au niveau 9 offre le calme aux personnes qui visitent la bibliothèque. Le jardin a ouvert en 2018. Il est une création de la paysagiste influente de renommée mondiale Cornelia Hahn Oberlander (1921-2021), qui a collaboré avec Moshe Safdie à plusieurs reprises au cours de son illustre carrière. Les plants ont été choisis avec soin et tiennent compte des conditions d'exposition. Ils comprennent des vivaces, des arbustes et des arbres résistants à la sécheresse qui changent de couleur au fil des saisons. Des sentiers pavés mènent à des bancs qui longent le toit, créant un espace propice aussi bien à la méditation qu'à l'observation de la magnifique ligne d'horizon du centre-ville de Vancouver.



Bibliothèques publiques partenaires

Les bibliothèques suivantes ont participé à des échantillonnages antérieurs :

NL

Bibliothèques publiques de Terre-Neuve-et-Labrador

NS

Bibliothèque publique de Halifax
Catalogue provincial de la Nouvelle-Écosse

PE

Bibliothèques publiques de l'Île-du-Prince-Édouard

NB

Bibliothèque publique de Moncton
Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

QC

Bibliothèque de Brossard
Bibliothèque de Granby
Bibliothèque de Laval
Bibliothèque de Montréal
Bibliothèque de Québec
Bibliothèque de Repentigny
Bibliothèque de Saguenay
Bibliothèque de Sherbrooke
Bibliothèque de Saint-Jean-sur-Richelieu
Bibliothèque de Saint-Léonard
Bibliothèque de Trois-Rivières
Bibliothèque municipale de Gatineau
Grande Bibliothèque
Réseau biblio - Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Réseau biblio - Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CQLM)
Réseau biblio - Gaspésie-îles-de-la-Madeleine
Réseau biblio - Le Bas-Saint-Laurent
Réseau biblio - Les Laurentides
Réseau biblio - Montérégie
Réseau biblio - Outaouais
Réseau biblio - Saguenay-Lac-Saint-Jean

ON

Bibliothèque publique de Etobicoke
Bibliothèque publique du Grand Sudbury
Bibliothèque publique Kingston-Frontenac

Bibliothèque publique de Hamilton
Bibliothèque publique de Kitchener
Bibliothèque publique de London
Bibliothèque publique de Markham
Bibliothèque publique de Mississauga
Bibliothèque publique de North York
Bibliothèque publique d'Ottawa
Bibliothèque publique de la Première Nation de Six Nations
Bibliothèque publique de Thunder Bay
Bibliothèque publique de Toronto

MB

Bibliothèque publique de Winnipeg
Bibliothèque régionale de l'ouest du Manitoba
Coopérative de bibliothèques de Manitoba Spruce (anciennement Bibliothèque régionale du centre-sud du Manitoba)

NU

Bibliothèques publiques du Nunavut

SK

Bibliothèque publique de Regina
Bibliothèque publique de Saskatoon
Catalogue provincial de la Saskatchewan

AB

Bibliothèque publique de Calgary
Bibliothèque publique d'Edmonton
Consortium régional d'automatisation

NT

Bibliothèque publique de Yellowknife

BC

Bibliothèque publique de Burnaby
Bibliothèque régionale de Fraser Valley
Bibliothèque régionale d'Okanagan
Bibliothèque publique de Vancouver
Bibliothèque publique régionale de l'île de Vancouver
Bibliothèque publique de Greater Victoria

YT

Bibliothèque publique du Yukon

Le DPP – en quoi sa valeur se mesure

Soutien aux autrices et auteurs

Dans le cadre du Programme du DPP, plus de 18 000 autrices et auteurs du Canada reçoivent une compensation pour la disponibilité de leurs œuvres en bibliothèques. Les paiements varient entre 50 \$ et 4 500 \$ par année. Le contenu admissible comprend des écrits originaux, des traductions, des illustrations, des photographies et des narrations figurant dans les livres imprimés, numériques et audio allant de l'œuvre littéraire à l'ouvrage savant.

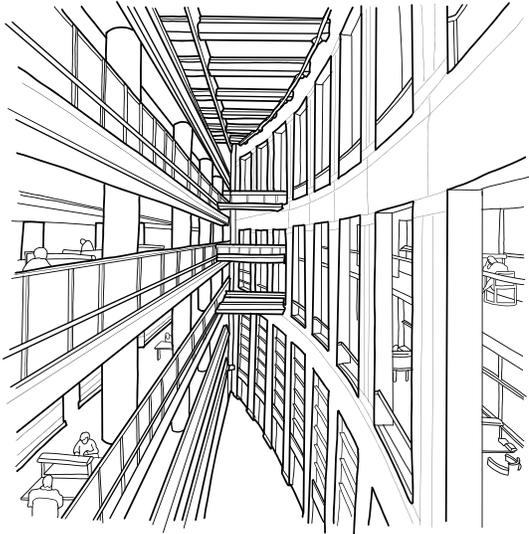
Célébration des bibliothèques

Nous soutenons et célébrons l'accès public au contenu canadien dans les bibliothèques! Le DPP examine les catalogues des réseaux de bibliothèques publiques du Canada afin d'établir ses paiements annuels, en collaborant étroitement avec les bibliothécaires dans toutes les régions du pays. Soutenir le travail du DPP permet aux bibliothèques publiques canadiennes de renforcer leur relation avec les autrices et auteurs, les éditrices et éditeurs, contribuant ainsi à un solide écosystème littéraire pour toutes et pour tous.

Enrichissement des lectrices, lecteurs, auditrices et auditeurs

Grâce à son système de paiements annuels, le DPP profite directement aux créatrices et créateurs littéraires du Canada et offre une compensation pour les œuvres nouvelles et récemment publiées dans un large éventail de genres accessibles au public qui lit ou écoute les collections des bibliothèques publiques, année après année, enrichissant ainsi la vie culturelle des générations actuelles et futures.

CÉLÉBRATION DES 30 ANS DE LA SUCCURSALE PRINCIPALE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE VANCOUVER 1995-2025



En prime, l'illustrateur Daniel Rotsztain a créé un petit portfolio de vignettes reflétant la vie de la succursale centrale. Reprenant son style acclamé de dessins représentant des bibliothèques publiques célèbres, ces croquis donnent une note contemplative au rapport de cette année et font écho au rôle central de la Bibliothèque de Vancouver en tant que lieu d'étude, de plaisir et de liens personnels.

Illustrations : Daniel Rotsztain



PROGRAMME DU DROIT
DE PRÊT PUBLIC

Programme du droit de prêt public

150, rue Elgin
Case postale 1047
Ottawa ON
K1P 5V8

La Commission du droit de prêt public (DPP), qui veille à la bonne marche du Programme du DPP, est un organisme consultatif du Conseil des arts du Canada.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts